

Marseille, le 21 juin 2017

## Premiers jours de l'été, première alerte de pollution à l'ozone

La procédure préfectorale d'alerte en ozone a été déclenchée pour aujourd'hui et demain. Cette alerte est mise en place lorsqu'un épisode de pollution persiste au moins deux jours consécutifs.

Dans la région, les niveaux d'ozone entraînent une qualité de l'air médiocre depuis le 8 juin. Elle devrait être mauvaise aujourd'hui et demain dans les Bouches-du-Rhône, le Var et le Vaucluse, plus particulièrement à l'intérieur des terres, ce qui a déclenché la procédure d'alerte préfectorale.

### Une alerte « sur persistance » d'une pollution à l'ozone

Suite à un durcissement de la réglementation, l'alerte est déclenchée en cas d'épisode persistant : on parle d'un épisode persistant dès lors qu'un dépassement du seuil d'information et de recommandations est prévu pour deux jours consécutifs ou plus.

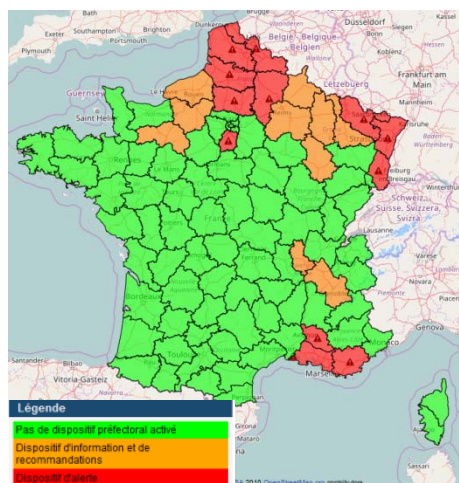
### La pollution à l'ozone ne touche pas que le nord de la France, bien au contraire

La pollution photochimique, dans laquelle l'ozone est utilisé comme indicateur, est liée à la transformation chimique des polluants émis par diverses activités (transport, industrie...) sous l'effet du soleil. Les régions méditerranéennes sont plus concernées par ces épisodes.

### Un épisode centré sur l'arrière-pays

Depuis le 8 juin, le Mistral a d'abord permis d'en limiter l'impact, mais le régime actuel de vents faibles entraîne une dégradation de la qualité de l'air sur les départements des Bouches-du-Rhône, du Var et du Vaucluse.

L'épisode est centré sur l'arrière-pays plus que sur la zone côtière : le nord-est des Bouches-du-Rhône, le centre Var et le Vaucluse. Les régimes de brises côtières constituées par beau temps poussent dans l'après-midi les masses d'air polluées de la frange littorale vers l'arrière-pays.

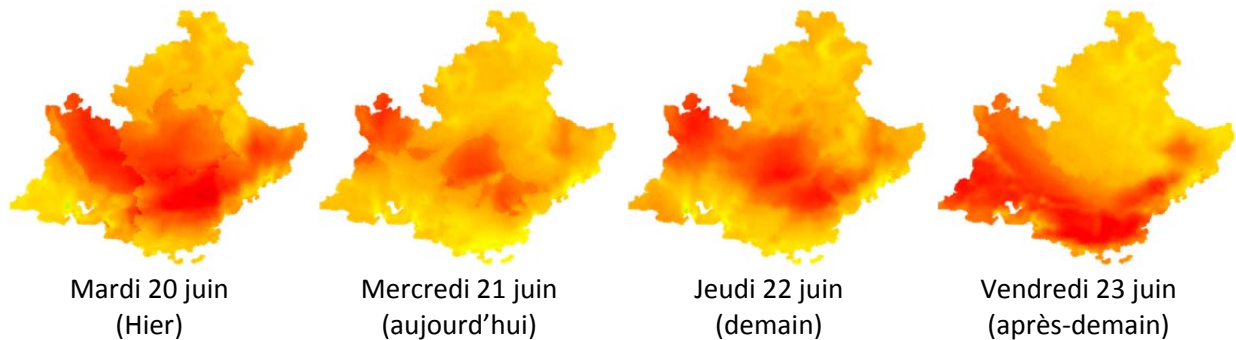


Procédures préfectorales déclenchées en France pour la pollution à l'ozone le 21/06/2017 (source : site LCSQA)

## Quelle prévision pour les jours à venir ?

Cette situation devrait se maintenir jusqu'en fin de la semaine.

Le vent reste faible à modéré pour les jours à venir et les températures devraient augmenter, selon Météo-France. Par conséquent, le risque d'épisode photochimique reste élevé pour les jours à venir. La zone d'impact maximal pourrait se déplacer vers l'intérieur du Var et dans sa partie orientale (le vent s'oriente vers un flux d'ouest-nord-ouest).



## Que faire lors d'une alerte pollution à l'ozone?

- Je réduis mes activités physiques et sportives intenses à l'extérieur.
- En cas de gêne respiratoire ou cardiaque, je prends conseil auprès de mon pharmacien ou de mon médecin.
- Si je suis sensible ou vulnérable à la pollution, je privilégie les sorties les plus brèves et celles qui demandent le moins d'effort et je prends conseil auprès de mon médecin pour savoir si mon traitement médical doit-être adapté.

Retrouvez toutes ces informations sur [« l'affiche que faire en cas de pollution »](#) disponible dans la rubrique « publications » du site [www.airpaca.org](http://www.airpaca.org).

## Comment être informé?

Pour être informé d'un épisode de pollution, c'est simple, je me rends sur <http://www.airpaca.org/abonnements> et je choisis de recevoir les bulletins « épisodes de pollution » ou d'autres bulletins (quotidien, hebdo).

Je consulte également les prévisions régionales pour aujourd'hui, demain et après-demain sur [www.airpaca.org](http://www.airpaca.org), ou l'air de votre commune dans la rubrique dédiée.

Contact Presse : Xavier Villetard

[xavier.villetard@airpaca.org](mailto:xavier.villetard@airpaca.org)

06 19 19 18 65

## En savoir plus

- [sur l'ozone et les procédures préfectorales : affiche « Information de la population lors d'un épisode de pollution à l'ozone »](#)
- sur les recommandations à diffuser : [affiche « que faire en cas de pollution »](#)

Si vous souhaitez ces affiches en format papier, merci de contacter Mélanie Selvanizza, service communication Air PACA : [melanie.selvanizza@airpaca.org](mailto:melanie.selvanizza@airpaca.org)